

REPONSE DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

OBJET : Etat de l'ex route RD 262 dans le Nebbiu, à chî ne simu?

D'abord, le Nebbiu, comme toutes les régions de Corse, fait l'objet d'une attention soutenue. Depuis la dernière question sur cette route, en décembre 2021, il y a eu notamment trois catégories d'interventions ne relevant pas des interventions habituelles.

D'abord, au pont de Puraghjia, qui avait été bloqué suite à la chute de blocs, réouverture après des travaux au milieu périlleux pour près de 250 000 euros. Dans le Lancone, mai 2021, à la suite de la chute d'un bloc, travaux, interventions de 200 000 euros. Et troisième zone, justement, entre les villages de Santu Petru di Tenda et San Gavinu di Tenda, la route était fermée à la circulation depuis novembre 2021, suite à un effondrement important d'une part de falaises et une rupture du soutènement aval de la route.

Nous sommes intervenus pour un coût de plus de 1,7 million d'euros. Donc, vous voyez bien que, je dirais, ce sont des travaux lourds, importants, coûteux et que l'on fait, y compris lorsque le ratio entre le nombre d'utilisateurs et le coût des travaux pourrait être dissuasif. La route entre Santu Petru di Tenda et San Gavinu di Tenda, elle est importante pour les habitants des deux villages, etc.

Mais en termes de fréquentation, ce n'est pas énorme. Par contre, on a mis 2 millions d'euros parce qu'il fallait le faire. Donc, j'en viens à votre question.

Vous dites un régime juridique non stabilisé. C'est un euphémisme.

Il y a une partie, vous l'avez dit, ancien réseau départemental. Il y a une partie communale, mais non intégrée dans le réseau communal. Il y a une partie privée avec des propriétaires indivis, etc.

Donc, déjà, le travail de clarification juridique est un travail considérable qui est en cours, mais qui n'est pas mené à bien. Sur les ponts eux-mêmes, alors c'est vrai que chaque fois qu'il y a des crues importantes, il y a franchissement de la route et coupure de l'utilisation. On est intervenu.

On a missionné aussi une entreprise spécialisée en zone et amiante qui a confirmé la présence d'amiante, mais qui avait également procédé au nettoyage et à l'évacuation des embacles et au renforcement des rives. Alors, ce n'est pas des travaux structurants, c'est vrai. Les travaux structurants, ce sont les deux ponts.

Alors, les deux ponts, il y a un problème juridique de propriété, mais il y a un problème de coût aussi. 4 millions, 4 millions et demi. Dans le contexte actuel, je vous avais dit que c'était important et qu'on l'avait en tête.

On a fait d'autres priorités, notamment, vous le savez, dans la région, le pont d'Albu, le pont blanc en Castagniccia, le pont de Casaluna. Donc, j'ai à l'esprit cette difficulté, mais pour l'instant, je ne peux pas m'engager, surtout dans le contexte budgétaire que vous avez évoqué.